

Neuchâtel le 13 mai 2026

Synthèse des débats sur les thématiques abordées lors de la Session des Jeunes 100 Voix 2025

En prolongement de la Session des Jeunes organisée en 2014 lors des festivités du bicentenaire de l'entrée de la République et Canton de Neuchâtel au sein de la Confédération helvétique, une motion a été déposée afin de demander l'institution d'une Session des Jeunes. Suite à l'acceptation de celle-ci, la loi sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires (LSAJ), du 17 février 2009 ([RSN 410.82](#)) a été modifiée par le Grand Conseil le 6 décembre 2023. L'article 14 LSAJ prévoit désormais l'organisation d'une session des jeunes tous les trois ans.

Intitulée « 100 voix », la Session des Jeunes organisée en 2025 par le Canton de Neuchâtel comportait six thématiques choisies par les départements et la Chancellerie :

1. Discriminations et violences de genre (DECS)
2. Santé mentale et numérique chez les jeunes (DSJS)
3. Impact de la dette et du surendettement sur les jeunes et les familles (DFFI)
4. Adaptation au changement climatique et dangers naturels (DDTE)
5. Accès à la culture chez les jeunes (DSDC)
6. Participation des jeunes aux votations (Chancellerie)

Afin d'entendre la voix et les idées de jeunes de différents horizons, les échanges se sont déroulés en plusieurs temps. Des groupes de réflexion décentralisés ont d'abord été organisés dans des lieux partenaires afin d'entendre les idées et propositions de jeunes ne participant pas à la Session. Par la suite, les jeunes inscrit-e-s et sélectionné-e-s pour participer à la Session ont pu se familiariser avec leur thématique et faire des ébauches de propositions durant la soirée du 1^{er} octobre. Enfin, le 28 octobre 2025, les jeunes se sont retrouvé-e-s au Château pour prendre connaissance des différentes propositions de leur thématique, rédiger une pétition et la défendre en plénum. Six pétitions¹ ont été présentées, débattues et votées en Plénum avant d'être transmises au Grand Conseil.

1. Discriminations et violences de genre

Les jeunes ont fait de nombreuses propositions afin de favoriser des actions de prévention et de sensibilisation ainsi que l'accès à une aide adaptée, à la justice et à une communauté bienveillante. En ce qui concerne la prévention et la sensibilisation, il a été proposé de mettre en place des campagnes

¹ En annexe

à visées éducative et préventive dans les médias et au travers de créations littéraires et artistiques. Il a également été proposé de faire appel à Génération Sexualité Neuchâtel (GSN) afin d'organiser une formation continue auprès des enseignant-e-s. Il a également été proposé de mettre en place des espaces ressources où les victimes puissent trouver une aide et du soutien auprès de professionnel-le-s et d'autres personnes concernées par ces problématiques.

La pétition « renforcement de la sensibilisation et prévention des discriminations de genre » a été refusée par 35 voix contre 32 et 16 abstentions.

2. Numérique et santé mentale

Les jeunes ont fait part de leurs critiques quant à la prévention et la sensibilisation actuelles sur les sujets de la santé mentale et du numérique. Ils ont proposé que celles-ci promeuvent un usage sain et productif du numérique plutôt que de diaboliser son utilisation. Il a également été proposé de privilégier le dialogue et l'entraide entre pair-e-s. Le rôle des parents dans les pratiques numériques des jeunes a été abordé. Il a ainsi été suggéré de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des parents afin d'encourager le dialogue entre ceux-ci et leurs enfants tout en maintenant des limites claires. Il est jugé que pour le moment, la numérisation est traitée de façon lapidaire au niveau cantonale et qu'il conviendrait de l'étoffer dans la future loi sur l'enfance et la jeunesse.

La pétition « Pour l'inscription dans la Loi sur l'enfance et la jeunesse de mesures pérennes de prévention, de sensibilisation et de formation autour de la digitalisation » a été acceptée par 48 voix contre 13 et 17 abstentions. La pétition a été attribuée à la commission Digitalisation, qui y a donné suite sous la forme d'une motion (motion 26.119). Cette dernière a été acceptée le 28 avril 2026 par le Grand Conseil.

3. Impact de la dette et du surendettement sur les familles

Les jeunes ont proposé de mettre en place des leçons dès la 9^{ème} année de scolarité afin d'apprendre à gérer un budget et d'avoir des activités de mise en situation. Il a également été suggéré de mettre en place davantage de prévention sur les conséquences de la dette au quotidien et d'informer les jeunes sur la réaction appropriée en cas de difficulté financière. Cela pourrait également être l'occasion de présenter les aides existantes et de lutter contre les tabous. Enfin il a été proposé que l'État fixe un taux d'intérêt maximum sur les crédits et mette en place une mesure d'effacement des dettes, permettant un nouveau départ aux personnes surendettées.

La pétition « Nouveau départ » a été acceptée par 38 voix contre 28 et 17 abstentions. La pétition a été présentée au Grand Conseil sous la forme d'un projet de résolution. Le projet de résolution a été refusé par le Grand Conseil le 02 décembre 2025.

4. Adaptation au changement climatique et dangers naturels

Il a été proposé de mettre en place un protocole en cas de phénomène météorologique extrême afin que la population sache réagir de manière adéquate et que les services d'urgence puissent se coordonner. Il a également été suggéré de former la population aux réactions appropriées et de mettre en place une forme de volontariat, comme cela se fait pour les sapeurs-pompiers. D'autres idées ont

davantage porté sur les aides financières pour se relever de ces événements. Il a ainsi été proposé de créer un fonds spécial pour financer la reconstruction, les soins physiques et psychologiques. Enfin il a été demandé de tenir davantage compte de la situation géographique et des dangers naturels pour construire et aménager le territoire.

La pétition « Pour des cours de sensibilisation au changement climatique et de prévention des dangers naturels au sein des écoles obligatoires du canton » a été acceptée par 61 voix contre 10 et 11 abstentions. La pétition a été transmise à la commission Éducation. Le Grand Conseil n'a pas donné suite à la pétition lors de la Session du 28 avril 2026.

5. Accès à la culture chez les jeunes

Les jeunes ont émis plusieurs idées concernant les médiations culturelles au sein des écoles. Ils ont par exemple proposé que celles-ci soient liées aux matières scolaires. Il a également été suggéré de prendre en considération les intérêts des élèves dans le choix de ces médiations, voire même de les impliquer dans l'organisation de celles-ci. Afin de promouvoir l'accès à la culture, y compris en dehors du cadre scolaire, les jeunes ont estimé qu'il était nécessaire de rassurer les parents. Il a donc été proposé de mettre en place davantage d'événements, tels que des concerts ou des séances de cinéma, spécialement pour les jeunes, avec des encadrant-e-s présent-e-s sur place. Un autre frein identifié par les jeunes est le coût des activités culturelles. Il a donc été demandé de réduire les prix de la culture pour les jeunes. Enfin, de nombreux jeunes ont indiqué ne pas connaître certaines offres et prestations, telles que l'AG culturel et le Culturoscope ; il a donc été proposé de les mettre davantage en avant.

La pétition « L'accès des jeunes à la culture doit être renforcé ! » a été acceptée par 61 voix contre 11 et 10 abstentions. La pétition a été transmise à la commission Encouragement activités culturelles.

6. Participation des jeunes aux votations

Les jeunes ont partagé leurs idées afin de favoriser le vote des jeunes. Il a été proposé de prendre des mesures administratives telles que de rendre le vote obligatoire et de mettre en place le droit de vote à 16 ans. Il a également été suggéré de rédiger des comptes-rendus suite aux votations afin de démontrer l'impact réel des votes. D'autres idées ont suggéré de mettre en place davantage de sensibilisation à la participation aux votations dès l'école obligatoire. Cela pourrait prendre la forme de débats, ainsi que de votations ou d'élections fictives. Enfin, les jeunes ont exprimé le besoin d'avoir accès à une information adaptée à leur âge, avec un format attrayant, par exemple par le biais d'un réseau social géré par l'État.

La pétition « Mise en place de cours de formation sur la politique et d'encouragement à la participation » a été acceptée par 38 voix contre 34 et 9 abstentions. La pétition a été transmise à la commission Éducation.

7. Conclusion

Selon l'enquête de satisfaction effectuée auprès des jeunes participant-e-s, l'événement a été évalué positivement et a également pu être la source de rencontres : « *Les thèmes proposés m'ont tout de suite intéressée, mais ce qui m'a surtout motivée, c'était la possibilité de rencontrer d'autres jeunes* »

engagés et curieux de politique, ce qui n'est pas très courant dans mon entourage (...) Cette session nous a permis de faire connaissance, d'échanger nos coordonnées et, qui sait, peut-être de lancer un projet ensemble à l'avenir. »

Cette Session des Jeunes a aussi mis en lumière l'importance d'offrir un espace d'expression, de débat et de rencontres, où chacun-e peut partager son expérience, ses préoccupations et ses idées.

L'une des principales réussites de cet événement réside dans la mise en dialogue de trois univers qui se côtoient rarement avec autant d'intensité : la sphère politique, la jeunesse et l'administration. L'implication des jeunes, la participation active des animateur-trice-s, l'expertise des député-e-s, des personnes de contact des départements et de la Chancellerie ont donné lieu à des échanges d'une grande richesse.

Neuchâtel, le 13.05.2026

Annexe : Pétitions